

Document de synthèse sur la révision de la Convention,
de ses Protocoles et du Plan d'action pour la Méditerranée

"Note du Secrétariat"

1. Le Bureau des Parties contractantes, lors de sa réunion à Tunis les 2 et 3 novembre 1994, a examiné les préparatifs de la Neuvième réunion des Parties contractantes (Barcelone, 5-10 juin 1995) et décidé ce qui suit:

"Dans le cadre de la perspective de la restructuration du PAM, le Bureau a décidé que trois documents seraient établis:

- i. un document sur les résultats de la réunion de Barcelone (14-18 novembre 1994);
 - ii. un document préparé par le Secrétariat du PAM sur la réorientation et la restructuration du PAM;
 - iii. un document informel ("non-paper") sur un programme d'action à moyen terme, préparé par M. Joaquin Ros, vice-président du Bureau.
2. Ces trois documents seront diffusés au plus tard le 15 décembre 1994 aux Parties contractantes pour commentaires et suggestions. Il est prévu que leurs réponses seront reçues avant le 15 janvier 1995, pour permettre au Secrétariat de préparer une synthèse de la question pour la prochaine réunion du Bureau (Paris, 30-31 janvier 1995)".
 3. Les trois documents ont été envoyés le 15 décembre 1994, pour observations, aux Parties contractantes, aux Centres d'activités régionales, au Siège du PNUE et aux institutions des Nations Unies.

Plan d'action pour la Méditerranée - PAM II

4. Au 25 janvier 1995, des observations concernant le document "Plan d'action pour la Méditerranée - Phase II" avaient été reçues de:

I. Parties contractantes:

- Tunisie
- Libye
- Turquie
- Israël
- Croatie
- Monaco

II. Centres d'activités régionales

- REMPEC
- CAR/ASP
- CAR/PB
- CAR/PAP

III. Institutions des Nations Unies

- OMS
- FAO
- OMM
- COI

5. Sur la base de ces observations, le Secrétariat a établi la proposition de nouvelle structure du **document PAM II**, pour examen par le Bureau. Une nouvelle version révisée du **PAM II** sera préparée par le Secrétariat sur la base de la nouvelle structure dont conviendra éventuellement le Bureau.

Analyse des résultats de la réunion de Barcelone (Convention, Protocoles Immersions, Tellurique et ASP)

6. Au 25 janvier 1995, des observations concernant le document "Analyse des résultats de la réunion de Barcelone (14-18 novembre 1994) avaient été reçues de:

I. Parties contractantes

- Tunisie
- Libye
- Turquie
- Israël
- Croatie
- Monaco

II. Centres d'activités régionales:

- REMPEC
- CAR/ASP
- CAR/PB
- CAP/PAP

III. Institutions des Nations Unies:

- OMS
- FAO
- OMM
- COI

7. Sur la base d'une analyse de ces observations, le Secrétariat du PAM a établi trois documents qui contiennent les textes remaniés de:

- la Convention de Barcelone
- le Protocole Immersions
- le Protocole Tellurique
- le Protocole ASP

Les documents UNEP(OCA)/MED WG.91/3 (Convention de Barcelone), UNEP(OCA)/MED WG.91/4 (Protocole Immersions) et UNEP(OCA)/MED WG.91/5 (Protocole ASP) seront réexaminés par la réunion des experts juridiques et techniques à Barcelone (7-11 février 1995). Le document UNEP(PCA)/MED WG.92/3 (Protocole Tellurique) sera réexaminé par la réunion d'experts qui doit se tenir à Syracuse, Italie, du 23 au 25 février 1995.

Document informel sur le programme du PAM

8. Au 25 janvier 1995, des observations concernant le document informel sur un programme d'action à moyen terme avaient été reçues de:

I. Parties contractantes:

- Tunisie
- Libye
- Turquie
- Israël
- Croatie
- Monaco

II. Centres d'activités régionales:

- REMPEC
- CAR/ASP
- CAR/PB
- CAR/PAP

III. Institutions des Nations Unies

- OMS
- FAO
- OMM
- COI

9. Sur la base d'une analyse de ces observations, le Secrétariat du PAM prépare actuellement une deuxième version du document informel qu'il propose au Bureau de considérer comme une "Déclaration de Barcelone pour la troisième décennie méditerranéenne" qui devra être examinée et approuvée par la Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes (Barcelone, juin 1995) à l'occasion du vingtième anniversaire du Plan d'action pour la Méditerranée. Le projet de Déclaration sera soumis à la réunion conjointe des Comités pour examen.

Etat du milieu marin et côtier dans la région méditerranéenne

10. A sa dernière réunion, le Bureau des Parties contractantes a demandé au Secrétariat d'élaborer le plan général d'un document sur l'état de l'environnement dans la région méditerranéenne. Ce plan général a été rédigé par le Secrétariat et envoyé, le 20 décembre 1994, aux Parties contractantes, aux Centres

d'activités régionales et aux institutions des Nations Unies en sollicitant des informations et leurs observations avant le 31 janvier 1995.

11. Sur la base des quelques observations reçues à ce jour, le Secrétariat a établi un plan général (figurant sous la cote UNEP/BUR/46/2, annexe IX) qui servira au consultant du PAM à établir le document en vue de son examen par la Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes (Barcelone, juin 1995).

Rapport d'activité du Coordonnateur et recommandations spécifiques à soumettre à la réunion conjointe des Comités

12. Le Secrétariat prévoit de soumettre un rapport d'activité, ainsi que des recommandations spécifiques concernant le programme et le budget du PAM pour 1996, à la prochaine réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique.

Le rapport d'activité concrétisera la nouvelle orientation et la restructuration du PAM dans des activités spécifiques avec le financement correspondant.

En outre, les grandes lignes de la structure du budget, tel qu'il sera présenté à l'avenir, seront proposées à la réunion conjointe des Comités.